

CENTRE DE SORNETAN Plus de 50 jeunes âgés entre 9 et 16 ans participent cette semaine au camp de musique organisé par la Coordination jeune public

Une semaine de vacances musicales



Plus de 50 enfants du Jura et du Jura bernois vont vivre cinq jours de découverte, de création et de partage en musique au Centre de Sornetan. STÉPHANE GERBER

JANINE HOUMARD

Petit rappel historique. Organisé par l'Association jurassienne d'animation culturelle (AJAC), le premier camp musique s'est déroulé aux Genevez du 9 au 14 août 1982. A l'exception de 1984, la rassemblement a eu lieu chaque année depuis lors, et à Sornetan dès 1986.

Après dissolution de l'AJAC, la Coordination jeune public a pris le relais en 2009, avec Julien Annoni comme responsable artistique du camp de musique. On peut donc parler d'une tradition en détaillant celui qui a lieu

cette semaine au Centre de Sornetan.

Issus du Jura et du Jura bernois, 54 jeunes de 9 à 16 ans vivent cinq jours de découverte, de création et de partage en musique. «*La moitié d'entre eux*», affirme Julien Annoni, «*sont des récidivistes*». Habités du camp, ils apportent leur belle énergie et galvanisent les timides. Ceux qui jouent d'un instrument l'emportent, les autres auront de nombreuses possibilités d'expérimenter et de s'exprimer. Au camp, pas d'académisme, mais l'apport d'une autre discipline artistique afin d'enrichir l'offre.

Cette année, c'est David Largo, de Circosphère, qui s'est joint aux huit animateurs musicaux, tous professionnels.

Univers sonores

Actuellement, Julien Annoni met en exergue la technologie électronique performante qui permet de créer des univers sonores particuliers. Il préconise aussi un moment musical en interaction avec le public.

Hier en début de matinée, les stagiaires ont travaillé avec Nathan Baumann et Olivier Membrez, dans un exercice consacré à l'écoute d'un bruit global qui

augmente puis diminue selon le geste de l'animateur. On a ensuite répété un chant traditionnel brésilien sous la conduite de Fanny Anderegg et de Constance Jaermann. Les participants se sont répartis dans les ateliers.

Chez David Largo et Gwenaëlle Rouget, on a jonglé avec des balles fabriquées la veille. Le chant a trouvé refuge à l'église, où les deux animatrices font répéter une mélodie qui intègre le geste accompagnateur. Incontournable, l'hymne du camp est en gestation dans la salle de paroisse. Avec Vincent

Membrez et Adrien Guerne, les instrumentistes lui créent une musique très musclée. Après cette dépense d'énergie, la soirée d'aujourd'hui rassemblera tous les participants pour une présentation du travail quotidien.

Demain marquera un tournant dans le programme: il s'agira de mettre en place la restitution des activités sous la forme d'un spectacle qui aura lieu vendredi à 19h, non pas à Moutier comme c'est la coutume, mais à Sornetan même. L'endroit n'étant pas encore défini, le public sera guidé. ●

PRÊLES

Un directeur pour l'Établissement de détention administrative

Thomas Freytag, chef de l'Office de l'exécution judiciaire, a nommé Mike Klossner (40 ans) à la tête du futur Établissement de détention administrative de Prêles (EDAP). Justifiant d'un background en gestion d'entreprise, Mike Klossner a occupé divers postes tant dans le secteur privé que dans l'administration publique. Il a fait la preuve de ses talents de manager à la direction du Foyer d'éducation de Prêles, qu'il assure actuellement par intérim.

Un trio en soutien

Trois personnes se tiendront à ses côtés au sein de la direction du nouvel établissement. Christophe Schelbach (47 ans) prendra les commandes du Domaine des services centraux et assurera la suppléance du directeur. Entré au Foyer d'éducation de Prêles en 2014, il y est responsable du Placement en milieu fermé et, par intérim, des Services centraux. Lorenzo Vanzani, actuellement chef des Ressources et activités, dirigera le domaine Surveillance et assistance.

Enfin, Andreas Vetsch (41 ans) sera placé à la tête du domaine Sécurité/loge. Educateur spécialisé de formation, il a acquis une longue expérience des jeunes délinquants au foyer, où il dirige une section semi-ouverte.

Les membres de la direction de l'Établissement de détention administrative de Prêles entreront en fonction le 1er novembre. L'établissement ouvrira ses portes le 1er janvier 2017. ● CBE

FÊTE NATIONALE À ORVIN

La Suisse et ses défis

La débutée UDC au Grand Conseil bernois Anne-Caroline Graber était lundi l'invitée des autorités communales d'Orvin dans le cadre des célébrations du 1er Août. Lors de son discours, l'oratrice du jour a vanté les bienfaits de la diversité, sans qui «*il n'y a pas et il n'y aura jamais de démocratie*». Avant d'ajouter que sans contrepoids, «*la diversité et le pluralisme aboutissent à l'anarchie*».

Coexistence du pluralisme et du consensus

Anne-Caroline Graber a également tenu à évoquer les défis auxquels la Suisse était aujourd'hui confrontée. Parmi ceux-ci, «*le terrorisme islamiste, la pression migratoire en Europe ou encore les incidences du Brexit sur l'économie suisse*». Evoquant un troisième millénaire «*enthousiasmant par les perspectives qu'il offre et angoissant par les incertitudes qui le taraudent*», la députée a proposé à ses auditeurs du jour de se souvenir que la pérennité de la démocratie requerrait la coexistence du pluralisme des idées et du consensus.

Rassurante, la députée de La Neuveville a mis en avant la situation économique de la



Anne-Caroline Graber était à Orvin lors de la Fête nationale. LDD

Suisse. «*Une monnaie solide, une inflation très basse et une dette publique largement inférieure aux pays de l'Union européenne*», soit autant de motifs de satisfaction pour Anne-Caroline Graber.

L'élue UDC a également assuré aux habitants d'Orvin qu'elle réfléchissait sérieusement à une solution qui permettrait de régler leurs désagrèments quand «*les Neuchâtelois qui travaillent à Granges ou à l'est de l'agglomération biennoise*» traversent le vil-

1ER AOÛT

Un succès réjouissant pour le brunch à la ferme

Sous un soleil généreux, quelque 1500 personnes ont profité du Brunch à la ferme proposé lundi dans le Jura bernois, à Cormoret, Sonvilier, Court ou encore Tramelan. Elles ont passé un moment convivial autour des produits de la ferme et en compagnie d'hôtes venant de tous les milieux professionnels.

A Cormoret, la Chambre d'agriculture du Jura bernois a accueilli le conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg et le conseiller national

Manfred Bühler. Une occasion pour les deux politiciens de la région de se mêler à la population et d'échanger des conversations en toute liberté.

Cette manifestation – portée par l'Union suisse des paysans dans le cadre de sa communication de base «*Proches de vous les paysans suisses*» et soutenue par les chambres d'agriculture – connaît encore et toujours un succès réjouissant. Dans tout le pays, environ 360 brunchs ont été organisés. ● C-MPR



On ne sait pas toujours que choisir, tant le choix est grand. STÉPHANE GERBER

COURTELARY

Une fête rassembleuse

Participation record à Courtelary, pour la Fête nationale organisée pour la quatrième année consécutive par la Société de développement sur l'esplanade du collège. Toutes les conditions étaient réunies pour assurer le succès de cette célébration, à commencer par une météo clémente qui a notamment permis aux participants de goûter aux plaisirs de la table dans une ambiance musicale de circonstance.

Orateur officiel invité, Henri Baertschi, ex-maire de La Ferrière, a d'abord orienté son allocution sur la priorité consistant à défendre nos valeurs fondamentales face aux actes de violence et au terrorisme auxquels la population est confrontée. Epargnée jusqu'à ce jour, la Suisse doit néanmoins demeurer vigilante car la menace est omniprésente.

La Suisse, terre d'accueil

Autre sujet abordé, celui de l'arrivée de réfugiés qui pose des problèmes d'intégration auxquels nous ne saurions demeurer indifférents: «*La Suisse reste et doit rester une terre d'accueil, mais une terre d'accueil qui permette à ceux qui en bénéficient d'être mieux encadrés et mieux suivis*». L'orateur a demandé par contre



Henri Baertschi, orateur officiel à Courtelary. OTTO BORRUAT

un traitement plus rapide des demandes d'asile par la mise en place de moyens propres à accélérer les procédures de renvoi lorsque ces demandes sont refusées. Et de conclure par une note optimiste en affirmant que «*nous pouvons faire confiance à nos autorités qui œuvrent pour nous permettre de continuer à maintenir notre qualité de vie, tout en restant ouverts et en recherchant des solutions pragmatiques face aux problèmes qui ne manquent pas de se poser*».

L'assistance a ensuite entonné l'hymne national avant d'assister à un feu d'artifice. ● BO